



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 25 – 10 août 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



BETTERAVE

Teignes : infestation en progression.

Charançons : quelques adultes observés.

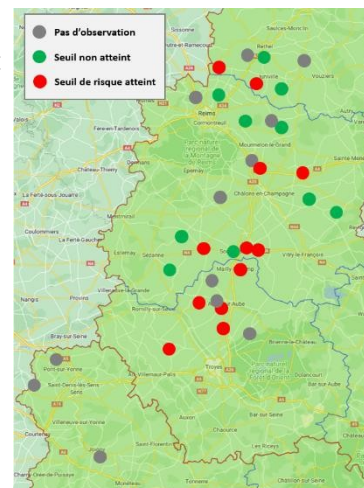
Cercosporiose : peu d'évolution.



1 Ravageurs

a. Observation

- **Teignes** : La situation progresse, 80 % des parcelles mentionnent la présence de chenilles avec 48 % de ces sites au seuil de risque. 2 nouvelles parcelles signalent la présence de teignes.



- **Charançons** : Cette semaine, des adultes sont signalés dans 3 parcelles. 2 dans la Marne et 1 dans l'Aube. 3 nouvelles parcelles signalent des piqures. Toujours peu d'évolution de la migration des larves dans les pétioles.

b. Seuil de risque

Teignes = 10 % de plantes présentant des chenilles ou des dégâts frais.

c. Analyse de risque

La chaleur et le stress hydrique sont très favorables au développement des teignes.

Une surveillance minutieuse du bouquet foliaire permet de mesurer objectivement l'évolution de la pression teigne.

Les morsures de teignes au collet des betteraves et la migration des larves de charançons dans les racines provoquent des portes d'entrée pour le *Rhizopus*.

Ce champignon engendre ensuite le développement de pourritures racinaires en période caniculaire.



2 Maladies du feuillage

a. Observation

- **Jaunisses virales** : Depuis le 20 juin, 71 % du réseau ont signalé la présence de symptômes de jaunisses. Les pourcentages de surface parcellaire touchées évoluent sur certaines parcelles cette semaine. Les surfaces varient de quelques plantes isolées à 1% mais 3 parcelles sont supérieures à 5% dont une à 10%.

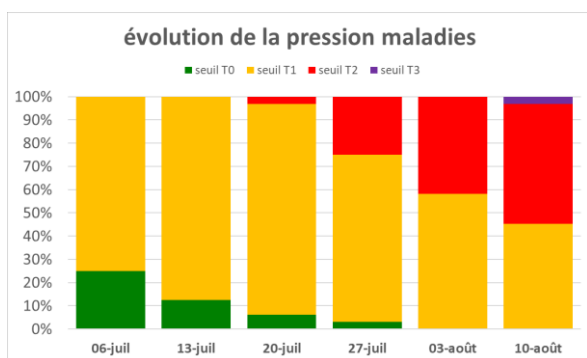
• **Maladies cryptogamiques :**

La cercosporiose évolue peu cette semaine, 5 nouvelles parcelles atteignent le seuil T2 et 1 le seuil T3. Des pustules de rouille sont signalées sur 3 sites.

La situation sanitaire est la suivante pour la cercosporiose :

- 14 parcelles sont sous protection du T1 et n'ont pas encore atteint le seuil de risque T2.
- 16 parcelles atteignent le seuil de risque T2.
- 1 parcelle atteint le seuil de risque T3.

Alerte maladie du 9 août 2022



b. Seuil de risque

Déterminer les fréquences d'apparition en observant 100 feuilles de betteraves dans une zone représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (virulence).



oïdium



cercosporiose



rouille



ramulariose

En % de feuilles atteintes

	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
Seuil de risque T2	30 %	20 %	40 %	20 %
Seuil de risque T3	30 %	25 %	40 %	25 %

c. Analyse de risque

Une progression hétérogène des fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose est observée cette semaine.

L'absence de précipitation et les températures élevées ralentissent les contaminations.

La surveillance est primordiale pour bien identifier l'évolution des maladies, propre à chaque parcelle.

